

Introduction : Philanthropie et pouvoir, 19e - 20e siècles

Autor(en): **David, Thomas / Guilhot, Nicolas / Mazbouri, Malik**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **13 (2006)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-29547>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTRODUCTION

PHILANTHROPIE ET POUVOIR, 19^E–20^E SIECLES

Depuis la fin de la guerre froide, gestes et vocations philanthropiques se multiplient, comme si nos sociétés marchandes étaient saisies d'une frénésie compassionnelle aux dimensions désormais planétaires. De quoi réjouir le célèbre spectateur impartial de la *Théorie des sentiments moraux* (1759) d'Adam Smith, puisque voilà comme confirmée l'ancienne leçon du maître écossais, selon laquelle l'amour de soi, au principe nécessaire de tout enrichissement, ne serait pas exclusif de la sympathie pour autrui, qui est au fondement moral des liens sociaux. Certes, si l'affirmation croissante du fait philanthropique reste peu quantifiable, tant ses formes semblent diverses, voire contradictoires, cet essor bien réel identifie néanmoins une tension sensible, écho lointain du vieux paradoxe smithien, et nullement étrangère à la prolifération des conduites charitables: tandis qu'en leur sommet la financiarisation et la mondialisation des échanges prospèrent, les sociétés, elles, se précarisent, générant un renouveau de la critique du capitalisme.¹

Relevé par nombre d'analystes, l'élan irrépressible dudit «tiers secteur», réputé pallier aux insuffisances du marché comme aux défaillances de l'Etat, témoigne de cet emballement des pratiques généreuses: la main caritative du philanthrope contemporain accompagne de près cet envol. On estime ainsi que les ressources totales des institutions à but non lucratif des Etats-Unis, du Japon, de l'Allemagne et du Royaume-Uni se sont montées à plus de 1000 milliards de dollars au milieu des années 1990 (une somme correspondant à peu près au PNB du Royaume-Uni vers la même époque) – un quart de ces disponibilités provenant de dons monétaires caritatifs et de travail bénévole à caractère philanthropique.² Aux Etats-Unis, les versements effectués au titre de dons privés ont crû de manière très sensible au cours de ces deux dernières décennies pour atteindre un pic historique en 2004. Près de 250 milliards de dollars, selon les calculs de la *Giving USA Foundation*:³ un montant qui équivaut à environ 2 pour cent du PIB de ce pays et au total de la dette publique extérieure de l'ensemble des Etats du continent africain. Dans le même temps, les fondations charitables, épine dorsale de la philanthropie organisée américaine, poussent comme champignons après ■ 19

la pluie: entre 1980 et la fin des années 1990, leur nombre a doublé aux Etats-Unis, dépassant aujourd'hui les 50'000 unités pour un total d'avoirs supérieurs à 400 milliards de dollars.⁴ Un tiers des plus actives et puissantes d'entre elles, dans un pays de longue date fort bien pourvu en la matière, a vu le jour dans la dernière décennie du 20e siècle.⁵

A cet égard, la *Bill and Melinda Gates Foundation*, née en janvier 2000 des préoccupations caritatives du patron de *Microsoft*, William H. Gates III et de Melinda Gates-French, son épouse, a presque valeur paradigmatique. Sise à Seattle, Etat du Washington, cette fondation dont l'origine remonte au milieu des années 1990 est aujourd'hui, avec un fonds d'actifs frôlant les 30 milliards de dollars (dix fois le budget biennal de l'ONU en 2002–2003), l'entreprise privée du tiers secteur la mieux dotée de l'histoire et du monde. Elle détrône largement ses prestigieuses aînées de la côte Est, qui ont façonné le champ philanthropique américain. Certaines des circonstances qui ont prévalu à son établissement valent, d'ailleurs, d'être relevées pour n'être pas sans présenter quelques parentés avec celles qui, *mutatis mutandis*, furent à l'origine des puissantes institutions créées à peu près un siècle plus tôt par les Carnegie (1906), Rockefeller (1913) et autres grands patronymes du *big business* outre-Atlantique.

Dans un pays où le contribuable altruiste est autorisé à déduire ses offrandes monétaires à hauteur de 30 à 50 pour cent de son revenu imposable, il était logique qu'on soupçonnât le richissime patron de *Microsoft* d'avoir obtenu, grâce aux fabuleux dons par lui versés à sa propre fondation, l'un des dégrèvements fiscaux les plus généreux de toute l'histoire de l'Union.⁶ Les célèbres prédécesseurs de Bill Gates, premier parallèle, n'échappèrent pas, eux non plus, à ce genre de critiques, comme ils furent accusés, entre autres griefs, d'avoir bâti leurs fortunes colossales au mépris des lois anti-trusts (*Sherman Antitrust Act*) alors en vigueur: une mise en cause qui n'entra pas pour rien, on le sait, dans leur volonté de mieux donner à voir leur utilité sociale en institutionnalisant leurs pratiques philanthropiques.⁷ Deuxième parallèle donc, la fondation des époux Gates date précisément de l'époque où *Microsoft*, poursuivi depuis le début de la décennie 1990 pour abus de position dominante, entre en négociations sur ce dossier avec les autorités judiciaires américaines pour trouver un accord à l'amiable (en janvier 2000, le juge Jackson, à bout de patience et bientôt démis, proposera même de démanteler le géant informatique pour sanction de ses délits). Dernier parallèle enfin, les aïeules de la *Bill and Melinda Gates Foundation* ont, pour partie, été créées dans le sillage de la crise de légitimité dont les grandes révoltes sociales qui ont secoué les Etats-Unis du dernier quart du 19e siècle furent l'expression: nous voilà ramenés à Seattle, ville-siège, depuis janvier 2000, de la très globalisante fondation du couple Gates, mais ville-symbole, aussi, de l'émergence internationale, fin 1999, du mouvement altermondialiste. Les grandes manifestations qui

entravèrent les travaux de la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce donnèrent alors un retentissement planétaire aux critiques multiformes et croissantes du néolibéralisme triomphant.

Au-delà du cas particulier de la *Bill and Melinda Gates Foundation* et des puissantes fonctions légitimatrices de la philanthropie, celle-ci est aussi fille des conflits de son temps. On sait ainsi comment, durant les années 1990, la flambée des cours boursiers, les dégrèvements fiscaux et les fortunes réalisées dans le secteur des nouvelles technologies ont vivifié, outre-Atlantique, un nouveau style philanthropique, porteur des *habitus* propres aux nouvelles élites qui se sont ainsi formées.⁸ Impulsé par ces nouvelles venues du philanthropisme organisé, le mot d'ordre est à la mise en réseau, à la transparence et à la bonne gouvernance du geste charitable, dont on attend qu'il procure un retour sur investissement mesurable en termes de dividendes sociaux. Toujours est-il que, débutantes ou vieilles routinières du secteur, les grandes fondations américaines, par l'extraordinaire réserve de puissance que leur confère l'importance de leurs moyens, par la place qu'elles occupent dans presque tous les domaines de la vie religieuse, intellectuelle et culturelle des Etats-Unis, résument à la fois la centralité grandissante du fait philanthropique lui-même et l'ambiguïté de ses relations au pouvoir.

La nébuleuse du tiers secteur essaime largement en Europe, jusqu'en Suisse, où l'on estime que la moitié des 11'000 fondations recensées par *proFonds*, leur organisme faîtière, aurait été créée sur ces douze dernières années, les grandes banques helvétiques se profilant elles aussi sur la filière du placement de mécénat.⁹ Véritable masse de manœuvre du marketing éthique des multinationales, mais aussi terreau d'une conscience des apories du libéralisme contemporain, cette nébuleuse hétérogène et bourgeonnante forme, en son sommet, un marché internationalisé où les visées stratégiques des entreprises pèsent à coup sûr bien davantage que les chances de sauvegarder une pensée critique. Coextensive au recul de l'action publique, l'influence de la philanthropie organisée sur les orientations de l'aide humanitaire, les priorités éducatives, les objectifs de santé, les questions écologiques ou sur les domaines et thèmes de recherches à privilégier, y compris dans les sciences sociales, est d'ores et déjà un fait établi.¹⁰ Pour, peut-être, permettre une certaine décharge des budgets gouvernementaux, le *fund raising* philanthrope, de mieux en mieux professionnalisé, réclame et obtient une défiscalisation croissante du geste désintéressé, grignotant de fait sur les ressources des Etats, tandis que la destination des fonds collectés, du seul ressort des conseils de fondation, échappe largement au contrôle démocratique et vient souvent servir des intérêts qui n'ont rien de caritatif.¹¹

PHILANTHROPIE ET POUVOIR

Aussi influentes que soient aujourd'hui les fondations, aussi problématiques ou réjouissantes que puissent apparaître les causes et conséquences de l'expansion irréprouvable dudit tiers secteur, le fait philanthropique ne saurait être cependant réduit à ses seules expressions contemporaines. Sa compréhension invite, au contraire, à un effort de mise en perspective historique, effort qui a déjà donné lieu à une ample littérature, aussi hétérogène dans ses contenus que son objet l'est dans ses formes, ses mobiles et ses pratiques.¹² Sans nulle prétention à vouloir épuiser ici un sujet complexe et souvent rebelle à la critique – les conduites généreuses obligent d'autant plus qu'elles ne se laissent pas volontiers objectiver – c'est à cet effort de mise en perspective historique, problématisé autour des liens qui se sont noués entre philanthropie et pouvoir de la fin du 18^e siècle aux débuts de la guerre froide, que le présent cahier thématique de *traverse* voudrait apporter sa contribution. Quelques mots donc sur les limites temporelles de la périodisation choisie et l'orientation thématique de la mise en perspective proposée.

On sait que, prenant corps dans le sillage de la révolution industrielle, s'institutionnalisant en réponse à la dite «question sociale» ou procédant, comme outre-Atlantique, de l'émergence du capitalisme de monopole, la philanthropie moderne s'est, en partie, définie contre la charité traditionnelle qui confiait nécessaires et démunis à la discrétion des institutions religieuses et à l'arbitraire de la générosité individuelle. Or la philanthropie, telle qu'elle se développe et s'organise au 19^e siècle, tend à substituer une exigence de rationalisation et de coordination centralisée aux vieilles formes locales de prise en charge ou de répression des problèmes et conflits sociaux: le mouvement accompagne, de fait, les bouleversements induits par une industrialisation qui appelle des réponses politiques taillées à l'échelle des nouveaux Etats. Qu'elle résulte, comme aux Etats-Unis, d'un compromis entre la volonté de coordonner nationalement le traitement de la question sociale et des intérêts fédéralistes soucieux de contenir le pouvoir central, ou qu'elle préfigure, comme en Europe occidentale, le développement de l'Etat social, la philanthropie moderne ouvre un nouvel espace politique, situé à la jonction de l'initiative privée et du pouvoir d'Etat, où s'élaborent les formes de gouvernance d'une société industrielle propulsée dans la modernité.

C'est ce champ de luttes et de pouvoirs, dans ses différentes expressions nationales ou communautaires, dans ses transformations aussi, que, chacun à leur manière, les articles ici réunis donnent à voir et tâchent d'interroger. Si nous avons donc écarté de l'analyse des temps plus anciens, antiques, médiévaux ou d'Ancien Régime, qui auraient sans doute autorisé de fructueuses comparaisons, c'est pour préserver ce cadre commun et parce qu'il a paru préférable de concentrer le propos sur une

son historicité propre au phénomène philanthropique moderne. Quant à la question du pouvoir, terme secondaire de la thématique générale du présent numéro, elle ne recouvre pas seulement, loin de là, les relations entre le fait philanthropique et les dimensions proprement institutionnelles de la politique. Il s'agissait en effet, plus largement, d'inviter nos contributeurs à nous montrer les diverses formes de pouvoir qui s'expriment dans la relation philanthropique: formes de pouvoir qui passent par des rapports sociaux spécifiques, par des constructions culturelles et des idéaux normatifs susceptibles d'objectiver, d'anonymiser ou d'universaliser des intérêts particuliers ou encore par des luttes de légitimité.

PHILANTHROPIE ET LUTTES DE LEGITIMITE

La dimension immédiatement politique des pratiques philanthropiques en fait l'enjeu de luttes sociales entre des groupes occupant des positions fort diverses. Si l'on a fréquemment mis l'accent sur le fait que, souvent, les couches sociales porteuses de projets philanthropiques sont précisément celles qui tirent des bénéfices des transformations économiques qu'il s'agit d'accompagner, la philanthropie peut aussi servir des stratégies plus conservatrices, visant à consolider des positions acquises de longue date et potentiellement menacées. Ou, au contraire, des projets de transformation et de réforme. L'un des objectifs des contributions réunies dans ce numéro était précisément de donner à voir cette pluralité des stratégies qui s'exprime dans les luttes pour la légitimité, depuis celles des élites traditionnelles jusqu'à celles des nouveaux entrants. Les stratégies de conservation apparaissent très clairement dans le cas des élites bostoniennes étudiées par *Thomas Adam*. Durant le 19^e siècle, les élites protestantes de Boston ont fondé de très nombreuses institutions philanthropiques dans le domaine social et culturel, telles que l'Hôpital Général du Massachussets, le Musée des Beaux-Arts ou encore l'Orchestre Symphonique de Boston, pour ne citer que les plus connues. Leur engagement philanthropique correspond à une volonté de conserver une position dominante dans la vie sociale et culturelle de la ville à un moment où leur pouvoir politique commence à s'éroder sous la pression exercée par l'arrivée de nombreux migrants catholiques irlandais dès le milieu du 19^e siècle. Confrontées à la perte progressive de leur hégémonie politique sur la ville, ces élites protestantes vont investir le champ philanthropique, en particulier à partir des années 1860, afin de conserver leur influence dans l'espace public en contrôlant l'infrastructure sociale et culturelle privée de la ville. Les conseils d'administration de ces institutions sont ainsi monopolisés par des milieux qui troquent leur pouvoir politique pour une domination culturelle. L'article de *Sylvelin Wissmann* nous met en présence de stratégies d'ascension ■ 23

sociale poursuivies par des individus en quête de légitimité. A Brême, où de nombreuses associations (*Vereine*) sont créées au cours de la première moitié du 19^e siècle pour venir en aide aux couches les plus défavorisées, ce sont des fils de marchands, de l'élite bourgeoise de la ville qui sont à l'origine de ces nouvelles formes d'aide privée. En œuvrant pour le bienfait de la collectivité, ces individus font la preuve de leurs dispositions, de leurs capacités à rejoindre les élites dirigeantes de la ville, alors même qu'ils n'en font pas entièrement partie dans la mesure où ils ne paient pas encore d'impôts.

Ces institutions charitables sont aussi animées par de nombreux dignitaires ecclésiastiques – le plus souvent des pasteurs liés au mouvement du Réveil qui se développe en Allemagne à partir du début du 19^e siècle. L'initiative privée et la ferveur individuelle constituent les fondements religieux de ce nouveau courant qui se présente comme un retour à une théologie proche de celle des réformateurs. Dans cette optique, les activités philanthropiques constituent, pour ce mouvement religieux, un instrument de conquête et d'influence.

La philanthropie peut enfin être le fait de populations dominées œuvrant à la reconnaissance de leurs droits. On retrouve cet aspect dans le cas des sociétés féminines de soins analysées par *Sylvain Wissman* et, dans un contexte fort différent, dans l'article de *Luisa Levi d'Ancona* qui montre comment la philanthropie juive moderne se constitue dans le dépassement de l'anonymité propre à la tradition de la *tzedaka* au profit d'une ostentation publique visant à assurer l'intégration sociale des bienfaiteurs mais aussi de leurs communautés, à un moment critique dans le développement des Etats nationaux européens. Cette transformation va ainsi rendre possible l'émergence d'importants notables juifs, pour qui la philanthropie va fonctionner comme une habilitation à la conduite des affaires publiques. La trajectoire de Samuel Montagu (1832–1911), grande figure de la philanthropie anglaise, en est la parfaite illustration. Grâce à ses activités de bienfaisance, il parvient, dans un premier temps, à se faire accepter au sein des sphères les plus élevées de la société juive anglaise, avant de mener une brillante carrière politique au Parlement.

PHILANTHROPIE ET QUESTION SOCIALE

Qu'il s'agisse de la crise du libéralisme de la fin du 19^e siècle, des années de la grande dépression, ou des tâches imposées par la reconstruction ou la reconversion des ressources productives et humaines à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale, les efforts philanthropiques s'articulent toujours plus ou moins directement à des bouleversements sociaux de grande ampleur et à des reconfigurations des modes

blées ici, où la philanthropie apparaît comme un instrument de pacification des conflits sociaux ou un facteur de cohésion sociale. Outre, encore une fois, les *Vereine* de Brême qui ont notamment pour fonction de «maintenir les rapports de force existants», le cas des organisations ecclésiastiques allemandes après 1945 analysé par *Gabriele Lingelbach* (*Caritas* pour les catholiques et le *Hilfswerk der Evangelischen Kirchen* pour les réformés) montre comment le type de lien social mis en jeu à travers la collecte et la distribution de dons participe aussi de la construction d'une idée de communauté. Dans ce dernier cas, la philanthropie religieuse participe de la reconstruction nationale, mais aussi d'un mouvement de re-christianisation qui se voudra rapidement internationaliste, et qui va, à partir des années 1960, se redéfinir autour de l'aide humanitaire dans un Tiers-Monde en pleine décolonisation.

Parce qu'elle tend à se déployer sur une échelle inconnue de la charité traditionnelle, la philanthropie moderne a déterminé à la fois l'extension et l'abstraction du lien social. Cette fonction de production d'une identité collective est abordée dans plusieurs des contributions réunies ici. Dans son étude des sociétés de secours mises en place à la suite de deux catastrophes naturelles ayant frappé quatre cantons suisses au 19^e siècle, *Agnes Nienhaus* souligne l'intensification des relations interrégionales à laquelle ces institutions ont donné lieu et son effet sur le renforcement d'une identité nationale. Dans le cas de la philanthropie juive européenne, comme le montre très bien *Luisa Levi d'Ancona*, non seulement celle-ci contribue à structurer de façon interne des communautés juives nationales, mais elle est étroitement liée à la participation active de ces communautés au processus de construction nationale (notamment dans le cas italien) ou aux institutions politiques centrales (Grande-Bretagne).

Parce qu'elle crée du lien social entre donateurs et bénéficiaires, entre dominés et dominants, la philanthropie s'est souvent prêtée à faire œuvre de pacification sociale. L'une des premières initiatives de la Fondation Rockefeller, créée en 1911, fut ainsi de lancer une étude sur les «relations industrielles», au lendemain d'une révolte sanglante dans l'un des établissements industriels du Colorado appartenant à John D. Rockefeller, Sr. Plus que les prestations directes, les rapports sociaux investis par la philanthropie s'inscrivent le plus souvent dans des visions conciliatrices et non conflictuelles de l'ordre social et véhiculent tout un ensemble de présupposés normatifs. La philanthropie comme politique d'apaisement est étroitement liée à une volonté, de la part des donateurs, d'imposer leur vision du monde aux bénéficiaires. *Chantal Renevey Fry* et *Eléonore Zottos* ont sélectionné un certain nombre d'illustrations qui mettent en scène les institutions mises en place par les élites genevoises au 19^e siècle (crèches, cuisines scolaires, colonies de vacances) pour venir en aide aux enfants dont les parents travaillent toute la journée ou ne parviennent qu'avec peine à subvenir aux besoins de leur ■ 25

progéniture. La prise en charge de ces enfants a entre autres pour objectif de leur inculquer des préceptes moraux, des valeurs paternalistes et religieuses destinés à éviter à terme un soulèvement des classes populaires et à garantir ainsi une «paix sociale». Pour autant, tous les philanthropes ne partagent pas cette vision de la société. On trouvera également dans le dossier photo l'exemple d'une fondation, *Pour l'Avenir*, créée par des enseignants et des politiciens militant à la gauche de l'échiquier politique. La philanthropie est aussi un lieu où sont exprimées et réalisées des visions sociales très diverses et même parfois contradictoires.

PHILANTHROPIE PRIVEE ET POUVOIRS PUBLICS

Le cas genevois met aussi en lumière l'interaction entre philanthropie privée et politiques publiques, puisque ces associations sont fondées par des particuliers, mais reçoivent le plus souvent des subventions publiques. Les liens entre les fondations et l'Etat sont ambigus et tributaires d'une histoire complexe où la concurrence le dispute à la complémentarité. Certes, depuis les années 1980, la réhabilitation idéologique du secteur privé comme opérateur social se substituant à l'Etat nous a habitués à penser les fondations et les politiques publiques comme des pôles mutuellement exclusifs. C'est tout le sens de la politique de l'administration Reagan qui consistait à promouvoir le mécénat d'entreprise (en lui fixant un objectif de 2 pour cent des profits) dans un contexte de contraction des grands programmes d'assistance fédéraux – une politique reprise, plus récemment, par l'administration Bush qui dénonce les carences de l'Etat-providence et souligne les bienfaits de l'assistance privée.¹³ Et pourtant, la fondation a bel et bien été un compromis entre la nécessité de mettre en œuvre des politiques publiques à partir d'une instance centrale et un refus de l'extension du gouvernement.¹⁴ Au cours des années 1920, les fondations philanthropiques vont produire l'essentielle de la main-d'œuvre intellectuelle et politique de la république volontariste et «associationniste» envisagée par Hoover. Ces managers philanthropiques au croisement des chemins universitaires, économiques et administratifs vont aussi mettre leurs compétences au service du New Deal et d'une variante libérale du planisme.¹⁵ C'est dire si les liens qui unissent les milieux philanthropiques à la conduite des affaires publiques sont forts et si la frontière qui sépare le public du privé est floue. Cette fonction d'élaboration en amont, de rodage ou d'accompagnement de la politique d'Etat est parfaitement illustrée par la contribution d'*Inderjeet Parmar*, qui étudie le rôle des fondations philanthropiques dans la consolidation de l'hégémonie américaine après 1945. Le Séminaire international d'été de l'Université d'Harvard d'Henry Kissinger et le Séminaire en études américaines de Salzburg visent l'un et l'autre à combattre l'anti-américanisme européen à

travers une forme de socialisation transnationale savante et élitiste. Financés par des capitaux publics et des fondations philanthropiques, ils offrent la possibilité à des étudiants, journalistes, hommes politiques, fonctionnaires, avocats ou universitaires occidentaux, invités par les organisateurs, de se familiariser avec les valeurs et le mode de vie américains au moyen de conférences, d'ateliers de discussion, de rencontres avec des personnalités états-uniennes. Non seulement les participants retraduisent par la suite dans leurs champs nationaux respectifs des perceptions de la culture américaine soigneusement orchestrées, mais ils deviennent les relais de réseaux liés aux grandes institutions et universités américaines. Le succès de ces séminaires s'explique moins par leur programme formel que par les interactions sociales qu'ils permettent de susciter dans la durée, et notamment par le fait que ces interactions s'articulent au projet plus large que les élites occidentales tentent de réaliser au même moment: former une alliance qui doit servir d'instrument de pénétration dans le Tiers-Monde au moment où le nationalisme anti-colonial ne cesse de gagner en importance dans ces régions. Dans un tout autre contexte, la contribution d'*Agnes Nienhaus* permet elle aussi de réfléchir au rapport que l'action philanthropique entretient avec les institutions d'Etat, et notamment au fait qu'elle s'inscrit dans des contextes politiques qu'elle contribue souvent à influencer. Elle compare ainsi les modalités de l'assistance mise en œuvre à la suite de deux catastrophes naturelles survenues en Suisse au 19^e siècle. Dans le premier cas (1834), du fait des tensions politiques, l'aide est organisée au niveau national par la Société Suisse d'Utilité Publique, organisation paraétatique fondée en 1810 et regroupant les principales élites politiques helvétiques. Réalisant que les infrastructures des quatre cantons touchés – Grisons, Tessin, Uri et Valais – sont insuffisantes, la Société va proposer d'édifier d'ambitieux projets hydrauliques. Les réalisations seront fort modestes du fait de l'opposition des cantons récipiendaires. Dans le deuxième cas (1839), l'intervention étatique est plus marquée et la coordination n'est plus assurée par la Société Suisse d'Utilité Publique, mais par les autorités politiques des cantons donateurs. Dans les faits, le changement n'est guère apparent – près de la moitié des membres du comité d'organisation de 1834 siègent dans le comité constitué cinq ans plus tard – mais il traduit la proximité sociale des milieux philanthropiques et des cercles gouvernementaux et les effets de multipositionnalité qu'elle rend possibles.

A la lecture de ces contributions et au terme de ce passage par l'histoire une constatation s'impose, également valable pour la période actuelle: quoi qu'elle dise d'elle-même et quels que soient ses mérites, la philanthropie organisée entretient une proximité de fait avec le champ économique, dont elle est un des modes d'existence, et ses relations au champ du pouvoir, loin d'être marginales, sont de longue date constitutives du rôle qu'elle entend jouer dans la société civile. Si ce numéro de *traverse* – à l'heure où il est fort rare qu'un parcours de chercheur ou ■ 27

de chercheuse n'ait rien à devoir au soutien ponctuel d'un providentiel mécène privé – pouvait contribuer à nourrir la réflexion sur cet objet complexe, il aurait largement atteint son objectif.

*Thomas David, Nicolas Guilhot, Malik Mazbouri,
Janick Marina Schaufelbuehl*

Notes

- 1 Cf., par exemple, Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris 1999.
- 2 Lester M. Salomon et al., *Global Civil Society. Dimensions of the Nonprofit Sector*, Baltimore 1999, tab. B 3, 480.
- 3 American Association of Fundraising Counsel, *Giving USA 2005: The Annual Report on the Year 2004*, M. Brown (éd.), Indianapolis 2005; US Department of Commerce, Bureau of the Census, *Statistical Abstract of the United States 1996*, Washington DC 1997, 388, tab. 611; US Department of Commerce, Bureau of the Census, *Statistical Abstract of the United States 2004–2005*, Washington DC 2005, 364, Tab. 563.
- 4 Marc Dowie, *American Foundations: An Investigative History*, Cambridge 2001.
- 5 P. Buhler, P. C. Light, F. Charhon, *L'économie du don et la philanthropie aux Etats-Unis et en France: analyse comparée*, Centre français sur les Etats-Unis (IFRI), Paris 2003.
- 6 Voir *L'Express*, 13. 10. 2005.
- 7 Peter Dobkin Hall, *Inventing the Nonprofit Sector, and Other Essays on Philanthropy, Voluntarism, and Nonprofit Organizations*, Baltimore 1992.
- 8 Voir, par exemple, les compte rendus des livres dans le présent volume de *traverse*: Alice O'Connor, *Poverty Knowledge. Social Science, Social Policy, and the Poor in Twentieth Century U. S. History*, Princeton 2001; Marc Abélès, *Les Nouveaux riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*, Paris 2002; Nicolas Guilhot, *Financiers, philanthropes. Vocations éthiques et reproduction du capital à Wall Street depuis 1970*, Paris 2004.
- 9 Voir: *Le Temps*, 5. 10. 2005; Guiseppe Melillo «Les fondations bancaires ont de l'avenir», *Banque et finances*, juillet–août 2005; Bernhard Hahnloser, *Stiftungsland Schweiz. Ein Überblick für die Praxis mit Schwergewicht auf der Stiftungsaufsicht*, Basel 2004.
- 10 A propos de cet enjeu dans le domaine des sciences historiques, en particulier sur le rôle des grandes fondations d'entreprise allemandes dans le financement de la recherche sur l'attitude de leurs maisons mères durant le nazisme, cf. le débat lancé fin 1998 dans le *Times Literary Supplement* par l'article de Michael Pinto-Duschinsky, «Selling the Past: The Dangers of Outside Finance for Historical Research», *Times Literary Supplement*, 23. 10. 1998.
- 11 Voir, par exemple, Teresa Odendahl, *Charity Begins at Home: Generosity and Self-Interest Among the Philanthropic Elite*, New York 1990.
- 12 Pour les Etats-Unis voir Lawrence J. Friedman, Mark D. McGarvie (éd.), *Charity, Philanthropy, and Civility in American History*, Cambridge 2003.
- 13 Sur la dimension idéologique de cette réhabilitation, voir Lawrence J. Friedman, «Introduction: Philanthropy in America: Historicism and its Discontents», in Friedman/McGarvie (voir note 12), 19 s.
- 14 Barry Karl, Stanley Katz, «The American Private Philanthropic Foundation and the Public Sphere 1890–1930», *Minerva* 19 (1981), 236–270.
- 15 Patrick D. Reagan, *Designing a New America. The Origins of New Deal Planning, 1890–1943*, Amherst 1999.